



NOS FORCES



450

stagiaires par an



90 %

de réussite aux
diplômes

150

intervenants
extérieurs spécialisés

16

administratifs et experts
pédagogiques

94 %

de taux d'insertion
professionnelle

OBJECTIFS



- ✓ Concevoir et conduire des projets d'animation, d'initiation, d'apprentissage,...
- ✓ Être capable d'encadrer et d'initier tout public
- ✓ Participer au fonctionnement et à la gestion de la structure

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE



Formation en alternance

De septembre 2020 à juin 2021



Durée de la formation

720 h/an en centre
528 h/an en structure

Lieu de formation

Reims



Coût de la formation

Individualisation du parcours défini lors du positionnement (durée et coût)

Métiers & perspectives

Le BP APT vous prépare au métier d'éducateur multi-sports. Vous pouvez exercer au sein des collectivités locales, d'associations, ... Vous pouvez également devenir agent territorial par le biais du concours de la fonction publique.





CONTENU DE LA FORMATION

UC 1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 – Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous

UC 4 – Mobiliser les techniques des activités physiques pour tous pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage



CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Être âgé(e) de 16 ans minimum à l'entrée en formation
- ✓ Être titulaire du certificat PSC1 ou de l'AFPS
- ✓ Avoir un bon niveau de pratique sportive et si possible une expérience d'encadrement
- ✓ Produire un certificat médical valide

Valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP)

- ✓ Test navette Luc Léger
- ✓ Parcours d'habileté motrice

Valider les tests de sélection

- ✓ Épreuve écrite : prise de notes, compréhension, analyse de textes relatifs à l'animation sportive
- ✓ Épreuve orale : entretien de motivation et présentation du projet professionnel avec dossier pédagogique à l'appui



MODALITÉS D'INSCRIPTION

1

Obtenez plus d'informations
sur www.creps-reims.fr

2

Pré-inscrivez-vous en ligne
sur www.crepsreimsformation.fr

3

Retournez votre dossier par courrier
avec l'ensemble des pièces demandées

*Possibilité de valider
« l'abécédaire » de la FF
Handisport et l'Attestation
de Qualification de la
Fédération Française Sport
Adapté pendant la
formation.
Plus d'informations sur notre
site internet*

